

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice Jacques-Racicot du 3025, boulevard de Tracy, le lundi 10 mars 2025 à compter de 19 h, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

1. Propriété située au 9870-9880, route Marie-Victorin

Demande de dérogation mineure afin de régulariser la largeur d'un terrain, soit :

Réduire la largeur d'un terrain non riverain partiellement desservi à 12,50 m au lieu de 25 m comme l'exige le règlement de lotissement en vigueur.



Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à cette séance du conseil municipal.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 14<sup>e</sup> jour de février 2025.

Le greffier,

René Chevalier